L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 10 MARS 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 10 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Fériet, à 11 heures, sur les Beaux—Un café grocerie au coin des rues Bienville et Tremé.

Par Eug. Tourné, aux magasins des importateurs, A. Rocheraux & Co., 16 et 18, rue St-Louis—Vente par catalogue de vins rouge et blanc, et eaux-de-vie françaises.

Par F. Keller, au-dessous de l'Hôtel St-Charles—Vente régulière de livres, tous les soirs, à 7 heures.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—Lingerie de messieurs, articles de fantaisie, "notions", mousquetaires, coutellerie.

Par Louis Stern & Bros, au No. 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par S. Gumbelt, coin Bienville et Passage de la Bourse—Chiens de chasse.

ATTENTION!

Vente par Catalogue à 10 1/2 heures, au magasin de MM. Rocheraux & Co.

Conditions libérales par Eugène Tourné.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", au coin des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE—Confectio fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 83 rue Vieille-Levée.

THÉATRES.

AUJOURD'HUI, VENDREDI.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Troupe de gaieté comique.

ST-CHARLES.—Fritz, our Cousin German.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St Charles.

Notre indemnité de guerre.

On ne se fait généralement pas une idée exacte de ce qu'a coûté la guerre de sécession à la Louisiane, et de ce que lui coûte encore le régime de la reconstruction.

Il y avait en Louisiane, en 1861, 350,000 esclaves représentant une valeur de 300 millions de dollars. Cette propriété garantie comme toutes les autres par la Constitution des Etats-Unis, a été rayée d'un trait de plume par une proclamation présidentielle.

A cette somme il faut ajouter les exactions et les réquisitions de Butler et de Banks se montant à quelques millions, et les saisies de sucre et de coton qui se sont élevées à vingt ou trente millions de dollars.

Ensuite, viennent les pertes résultant de la désorganisation du travail. L'industrie sucrière n'est pas encore parvenue à produire le quart de ce qu'elle produisait avant la guerre. Cent millions de dollars pour ces cinq années ne sont pas une évaluation exagérée des pertes causées à l'agriculture.

Eh bien! c'est un Etat qui compte à peine aujourd'hui 350,000 âmes de population blanche, et qui venait d'être écrasé par de pareilles pertes (près de 450 millions de dollars) qu'une bande d'aventuriers, venus ici dans les chariots de l'armée fédérale, a entrepris de pressurer encore en se servant, à cet effet, des lois de reconstruction votées par le Congrès sous l'empire de passions et de préjugés politiques aussi aveugles que funestes aux véritables intérêts de l'Union.

En dépit des pertes colossales que nous venons d'énumérer, la Louisiane, grâce à la fécondité de son sol et à l'énergie de ses habitants, se serait relevée de ses ruines sans l'intervention de ces cormorans avides qui ont pris plaisir à semer la discorde, entraver l'agriculture et l'industrie et à ruiner le crédit de l'Etat et de la Nouvelle-Orléans.

La dette de l'Etat était à peine de neuf millions; elle a été portée à plus de quarante. Celle de la ville a été augmentée [illegible].

Quarante millions pour l'Etat, vingt millions pour la ville, voilà le passif effrayant en face duquel se trouve un petit peuple ruiné et appauvri de toutes les façons.

On s'effraie, à juste titre, des ruines causées en France par l'invasion et par le chiffre énorme de l'indemnité de guerre. Cette indemnité de cinq milliards représente, pour une population de 35 millions d'âmes, 142 francs par tête environ.

Les pertes causées par la guerre en Louisiane, si nous les évaluons à 450 millions de dollars pour 300,000 habitants blancs représente par tête 1500 dollars, c'est-à-dire plus de 7500 francs.

La dette actuelle de l'Etat et de la ville de la Nouvelle-Orléans forme un total de soixante millions de dollars qui, pour une population de moins de 800,000 habitants, donne $75 par tête; et si on la divise par le chiffre de la population blanche seulement, donne plus de 150 dollars ou 750 francs par tête. Le nombre des personnes qui paient des taxes dans l'Etat est au-dessous de 50,000; le chiffre de la dette répartie entre ces contribuables donnerait $1200 par tête.

Par les chiffres qui précèdent, on voit que le régime des Prussiens n'est pas plus dur pour la France que ne l'est pour la Louisiane le régime de la reconstruction. Et c'est au nom de la république modèle qu'un pareil régime est maintenu par les baïonnettes fédérales. Butler continue à demander des lois d'oppression contre le Sud, et le président Grant fait chorus avec lui.

Dans quel but, dans quel intérêt politique le Congrès persiste-t-il à soutenir un pareil état de choses? Uniquement parce qu'en échange de la permission qu'il donne aux aventuriers qui nous gouvernent de se gorger de richesses à nos dépens, ceux-ci lui assurent, au moyen d'élections frauduleuses, des représentants et des sénateurs qui votent docilement avec la majorité radicale.

Voilà où nous en sommes, en 1871, dans la république de Washington, de Jefferson, de Madison. La Louisiane et plusieurs autres Etats du Sud sont plus opprimés, plus pillés, plus ruinés systématiquement et avec des formes soi-disant légales, que la France ne vient de l'être par les hordes barbares de la Prusse.

LE VIN A PARIS.

Nous lisons dans la *Gazette de France*:

Le vin se fait rare, disions-nous il y a quelques jours, parce qu'il en a été bu, comme en trois mois, depuis le commencement du siége, plus qu'il ne s'en buvait plus qu'il ne s'en consommait autrefois en six mois. Or, il paraît que nous étions restés au-dessous de la vérité. Le *Journal* affirme, en effet, aujourd'hui, que la consommation du vin, à Paris, pendant les trois premiers mois du siége, a dépassé ce qu'elle est d'ordinaire en une année. De là la hausse de 15 à 28 0/0 qui a commencé à se produire; non que les négociants cherchent à profiter des circonstances pour réaliser de plus gros bénéfices, mais par la raison que la provision des vins inférieurs est à peu près épuisée. Il ne reste guère que des vins fins et demi-fins, d'un prix supérieur.

Nous ne pouvons que dans toute la partie de la France au nord de la Loire, l'approvisionnement de vins doit être épuisé et que la demande pour cette partie du pays sera considérable.

AVIS D'ASSESSEMENT Nos 48 et 49.—Voir dans la colonne des notices spéciales, Mort de Geo. Hoffman et de Selim Magner,—payable au Bureau de l'Association d'Assistance Mutuelle et de Bienfaisance et d'Assurance sur la vie, de la Louisiane, rue Carondelet, No. 120.

☞ Quiconque veut gagner de $1 à $2, doit acheter son chapeau au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

UNE RETRAITE DE BRAVES.—Après avoir couvert la retraite de l'armée et protégé le passage à Verrières, de l'artillerie et des équipages, en reprenant le village de la Cluse et tenant le Col pendant 4 heures, la brigade de réserve de la 1re armée, composée du 36e de ligne, 29e régiment de marche d'infanterie et du régiment d'infanterie de marine, sous les ordres du général Pallu de la Barrière, s'est jetée dans les montagnes du Jura où elle a exécuté les marches les plus pénibles, suivie de près par l'ennemi.

Malgré le froid et la fatigue, cette colonne ne s'est pas laissée entamer; et après huit jours des plus dures épreuves, elle est rentrée dans nos lignes en bon ordre et avec toutes ses armes.

Le ministre de la guerre a félicité les troupes du général Pallu de la Barrière pour la constance et la bravoure qu'elles ont déployées dans cette circonstance.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles en ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs, l'instrument favori dans ma famille." A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal 116 & 130, à la Nlle-Orléans.

☞ AVIS AUX HAVANAIS. — Spécialité pour le nettoyage des chapeaux Panamas, au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

LE RAPPEL
DU MINISTRE DE PRUSSE.

On écrit de Washington, le 28 février 1871:

Le pauvre M. Gerolt est puni par son empereur pour n'avoir pas su empêcher le général Grant de formuler sa déclaration révolutionnaire de l'Indépendance des Etats-Unis de l'Allemagne. L'aimable vieillard qui représentait depuis une génération la Prusse à Washington est rappelé d'un pays où il comptait finir sa vie. Ce qui rend cet épisode si touchant et en même temps si burlesque, c'est que MM. Grant et Fish sont des amis intimes de M. Gerolt et de M. Bancroft, et avaient cru faire acte de politesse envers ce dernier, qui est l'oncle du sous-secrétaire d'Etat, et de courtoisie internationale, vis-à-vis de l'envoyé allemand et de son chef l'empereur Guillaume.

Il faut rendre justice aux excellentes intentions de MM. Fish et Grant. Seulement, ils ont révélé leur ignorance des intérêts qu'ils semblaient vouloir soutenir dans le message envoyé par le Président au Congrès.

Il ne peut nullement convenir à M. de Bismark d'accréditer en Allemagne l'opinion exprimée par M. Grant dans son message, et suivant laquelle les sujets de l'empereur Guillaume se trouveraient dans la même condition de liberté politique et sociale que le peuple souverain des Etats-Unis. D'après M. de Bismark, le représentant de la couronne allemande à Washington n'aurait jamais dû permettre au président Grant de lancer son message au Congrès, et c'est pour avoir laissé faire qu'il est rappelé. C'est dur, et il est impossible de ne pas sympathiser avec le vénérable doyen du corps diplomatique.

Si M. de Bismarck avait envoyé à Washington un diplomate qui eût été en fonctions à Londres, à Paris ou même à Vienne ou à Constantinople, il aurait prouvé qu'il tenait à mettre l'Amérique au même niveau de représentation que les grandes puissances de l'Europe.

Mais, parbleu, le malin Bismarck a précisément fait le contraire.

Ce qui rend l'attitude dans laquelle MM. Fish et Grant ont placé M. Bancroft encore plus comique, c'est que M. de Bismarck fait précisément l'opposé de ce qui est proposé par le Président. Au lieu d'envoyer à Washington un envoyé aussi élevé en rang que celui que M. Grant se propose d'accréditer à Berlin, le ministre de Guillaume va malicieusement déterrer à Mexico un ministre résident, M. Schlözer, pour remplacer le baron Gerolt. En d'autres termes, il accrédite auprès du général Grant un fonctionnaire qui se trouve dans des conditions bien plus médiocres que celui qu'il est appelé à remplacer.

Le seul moyen d'honorer une nation, c'est de lui envoyer comme représentant un homme d'Etat illustre et qui a rempli les plus hautes fonctions. Les Etats-Unis ont fait cela en envoyant M. Bancroft à Berlin; ils ont voulu même l'exalter d'avantage encore. Mais l'Allemagne n'a pas répondu à ce compliment. Bien loin de là, et M. Grant n'a que des désagréments et des embarras en récompense de son Message.

G.

Lettre de Mme de Montalembert.

Rexensart, 8 février 1871.

Mademoiselle de B***, New York.

J'apprends que la magnifique somme de £3,688 sterling, envoyée par les Dames Patronesses du Bazar de New York, vient d'arriver à Bruxelles. Un envoyé du comité est déjà parti pour Paris, mais personne n'a pu y pénétrer encore depuis la capitulation de cette généreuse ville, où le froid et les privations ont déjà tué 5,000 personnes. Vous voyez jusqu'où la résistance s'y est maintenue. Laissons ce poignant sujet: un tout autre spectacle, venu de ce grand et noble pays que vous habitez, me rend le courage; je n'ai pu m'empêcher de pleurer de joie. *Cette quantité d'or* s'est transformée subitement devant mes yeux en pain, bouillon, vivres de tous genres, vêtements chauds distribués à ces milliers de pauvres français de tout âge et de toutes conditions, affamés, grelottant, n'ayant que des *pans de mur* pour maisons, et *la terre* pour mobilier de jour et de nuit, tel est le sort de tous les paysans des environs de Paris à *douze lieues à la ronde*, puis de ceux de la Franche-Comté, du Loiret et des Ardennes.

Grâce à ces £3,688, que de cœurs dans lesquels rentreront l'espérance avec le sentiment ému de cette charité *qui n'occupe d'eux*, qui vient de si loin visiter et panser leurs misères inexprimables! Après l'annonce de cette abondante et si généreuse somme, c'était des pensées de soulagement et presque de joie que j'ai eues la nuit suivante, lorsque ne pouvant dormir, mon esprit s'en allait errer au milieu de notre malheureuse France couverte de ruines. Oh! mademoiselle, comment vous exprimer la reconnaissance si attendrie et si admirative que je ressens! comment trouver des paroles pour le bien dire à ces Dames actives, ingénieuses, ardentes dans leurs efforts et qui ont su avec tant de persévérance amener d'aussi magnifiques résultats!

La cruelle situation connue autrefois par la jeune Amérique lorsqu'elle luttait contre ceux qui exploitaient son sol en l'appauvrissant, telle est à présent la nôtre. Nous ne nous décourageons pas, nous lutterons contre tous nos malheurs à venir, puisque nous ne faisons que les commencer! Nous sentons que Dieu et notre bon droit nous aideront, et nous savons maintenant qu'aux Etats-Unis, des milliers de cœurs nous suivront et nous assisteront par l'infatigable propagande de leur compassion passionnée.

Une seule petite pièce de monnaie donnée par chaque Américain, grâce aux voix féminines qui exciteront l'impulsion dans chaque famille, *une souscription universelle* et un mot qui ne pèserait sur aucune bourse! oh! voilà ce que sera, je l'espère, le *point de mire* de tous ces cœurs dévoués que la France possède à New York! Elles feront éclater les merveilles de la fraternité réelle des peuples, après avoir pris individuellement déjà, la noble initiative de ce touchant témoignage qui m'a si vive gratitude. Cette tâche de propagande populaire *pour obtenir les oboles de la foule* sera la leur; ne savent-elles pas faire réussir tout ce qu'elles entreprennent avec leurs caractères si prompts à entraîner les autres?

En vous avouant cette nouvelle ambition, je m'abrite derrière la chère mémoire de celui que je n'ai plus. Mais qui a tant aimé de loin l'Amérique, qui en a parlé avec des accents enflammés! Vous savez avec quel enthousiasme il a célébré la noble victoire remportée en faveur de la glorieuse *unité* de ce pays. Que les généreuses et intelligentes Américaines songent à notre douleur lorsqu'on nous parle à nous aussi d'une violente sécession de territoire imposée par nos envahisseurs. En dépit de la surveillance prussienne des milliers d'Alsaciens sont partis pour s'enrôler dans les armées indigentes et si peu organisées de la Loire et de l'Est. Mais revenons aux ruines sans pareilles actuellement entassées dans les 37 départements envahis, pour vous en citer quelques exemples seulement.

Voici ce qu'on m'écrit des pays que je connais personnellement. A Villersexel, Haute-Saône (où habite mon oncle maternel), après quinze jours de réquisitions en nature et en argent, les Prussiens, gorgés de provisions au-delà de ce que leurs troupes pouvaient en consommer, *ont jeté dans une rivière* qui coule au pied du bourg *toutes les pommes de terre* en disant aux malheureux habitants (qui s'étaient privés de tout pour satisfaire à leurs exigences): "OUI, NOTRE BUT EST DE RUINER LA FRANCE!" Propos que je sais par les lettres authentiques de ma famille. Dans les Ardennes, chez ma sœur, le *gaspillage systématique* a égalé la consommation. A Orléans, ils ne sont fait dîner 9,000 rations par jour pour 3,000 soldats prussiens. Pendant ce temps-là, la population mourait de faim et de misère. Dans la Côte-d'Or, en entrant presque sans combat dans la petite ville ouverte d'*Arnillon* (située à 6 lieues de mon habitation), les officiers ont accordé à leurs soldats *deux heures de PILLAGE!* N'est-ce pas digne des *temps* les moins civilisés!

Chez un de mes beaux-frères on a *cassé* jusqu'aux *portes, fenêtres, persiennes, boiseries intérieures*, de son château, en disant que c'était pour chauffer la troupe, tandis qu'un bois considérable était tout près; et ce qui montre bien le mensonge de cette excuse c'est que, jusqu'aux *marbres* des cheminées ont été brisés de même avec rage. La volonté d'anéantir nos maisons, nos foyers, voilà la réalité. Un officier prussien a été dire à la vieille belle-mère d'une de mes amies (Mme de la Rochetterie), aux environs d'Orléans, ce qui suit textuellement. Cette dame voyant qu'on lui prenait *tout* dans sa maison, et qu'on cassait ce qu'on ne pouvait emporter ou vendre à vil prix aux juifs qui suivent l'armée prussienne, tâchait de cacher au moins un lit pour se coucher. On s'en aperçut et cet officier lui dit: *il nous le faut. Vous, madame, vous coucherez sur la paille! Il vaut mieux que ce soit vous qu'un seul de nos soldats!* Voilà ce que j'apprends avec d'autres formes.

J'ai peine à vous quitter, chère mademoiselle, et voilà une *lettre* démesurée. Oh! encore une fois, dites à toutes les admirables Dames Patronesses du Bazar que je voudrais pouvoir embrasser leurs visages et ces mains charmantes qui ont de loin *regardé* nos détresses avec tant de cœur et qui se sont ouvertes avec une telle grandeur de charité pour les soulager. Je vous offre à vous même, cette faible expression des sentiments qui me pénètrent pour vous bien particulièrement. Mais vous êtes française, j'allais dire que c'est plus naturel; il n'est pas moins charitable, à la distance où vous êtes, de souffrir avec nous et d'agir pour nous comme vous l'avez fait.

Je suis etc.

La comtesse de MONTALEMBERT, née comtesse de Mérode.

Pour copie conforme:

J. MONGIN,
Vice Président du Comité de Secours.

—Sous ce titre: l'*Intendance militaire*, on lit dans l'*Echo du Nord*, de Lille:

"Le sieur Caspar, soumissionnaire prévaricateur en fortement soupçonné de l'être, a été mis en état d'arrestation sous prévention d'avoir fourni à l'armée du Nord des souliers dont les semelles étaient en carton jaune. Le procès verbal dressé à cet égard par la commission d'examen porte la date du 25 janvier, c'est fort bien. Mais nous tenons de source certaine qu'un autre procès verbal, daté du 23, relève à la charge d'un autre fournisseur non moins coupable le grief d'avoir livré des chaussures dont les semelles sont en carton gris, et ce fournisseur n'a point été inquiété. Est-ce un oubli? Avis à MM. les intendants.

"Nous avons d'autres points à élucider. Nous y viendrons en temps et lieu."

LIBÉRALITÉ D'UNE ARTISTE AMÉRICAINE. —L'appel du ministre américain Washburne au public des Etats-Unis, en faveur des victimes de la guerre en France, a trouvé de l'écho dans plusieurs parties de l'Union; mais, dans la profession dramatique, mademoiselle Lydia Thompson a eu l'honneur d'y faire la première réponse, en abandonnant le produit d'une de ses représentations au théâtre de la rue Arch, à Philadelphie, représentation dont la recette brute a été versée au comité de secours. Elle vient de donner à Pittsburgh, où elle remplit un engagement, une représentation pour le même objet, et elle se propose d'en faire autant à Washington et à Baltimore où elle doit bientôt paraître.

Il est bon de faire observer que mademoiselle Thompson n'ajoute pas de représentation extraordinaire à ses représentations régulières pour accomplir cette œuvre charitable, mais elle abandonne la recette d'une des représentations pour lesquelles elle a un engagement, ce qui rend sa conduite plus méritoire. Les bénéfices qu'elle a déjà donnés à Philadelphie et à Pittsburg ont rapporté chacun plus de mille piastres. Mademoiselle Lydia Thompson doit venir à la Nouvelle-Orléans, à la fin du carême, remplir un court engagement avec sa troupe à l'Académie de Musique, et nous sommes certains à l'avance que les résidents français de notre ville et tous les amis de la France, saisiront avec empressement cette occasion de lui témoigner leur sympathie pour sa libéralité et pour ses nobles sentiments.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — La deuxième représentation de l'*Etoile du Nord* a été véritablement remarquable et a produit une excellente impression sur le brillant auditoire qui se pressait, hier soir, dans la salle de l'Opéra.

On donne demain, samedi, à la Matinée, *Martha*, opéra en quatre actes de Flotow, avec Mmes Naddi et Dumestre, MM. de Keghel et Castelmary.

Représentation ordinaire du soir: *Les Martyrs*, grand opéra de Donizetti, avec la distribution suivante: Pauline, Mlle Rosès; Polyeucte, M. Lefranc; Sévère, Dumestre; Félix, M. Périé.

LIGNE CÔTIÈRE POUR LE TEXAS. — Les départs des steamers de la ligne Morgan en connexion avec le chemin de fer de la Louisiane et du Texas auront lieu à partir de dimanche, 12 du courant, les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

NOTICE POUR LES PRESSES A COTON. — On trouvera plus loin une notice par laquelle certaines maisons de la Nouvelle-Orléans annoncent aux presses à coton qu'elles ne payeront aucuns frais additionnels de charroi ou autres frais faits à propos de coton refusé ou renvoyé par des navires dont ces messieurs ont les agences. Voyez la notice.

NATTES DE CANTON.—La maison D. H. Holmes, rue du Canal, No 155, annonce qu'elle vient de recevoir un assortiment considérable de nattes de Canton qu'elle a reçu directement de la Chine par la barque *Lawrence*. Ces nattes sont de qualité supérieure et des meilleurs modèles, elles seront vendues à des prix modiques qui feront ressortir l'avantage de l'importation directe. Fidèle à ses traditions, la maison Holmes a tenu à faire profiter sa clientelle du bon marché qui permet toujours l'importation directe, qu'il s'agisse de l'Europe ou de la Chine. Le patronage du public saura reconnaître cet esprit d'entreprise. Nous n'avons pas besoin d'ajouter ce que chacun sait, que la maison Holmes a toujours un stock considérable de marchandises et nouveautés de saison.

☞ Une dame souffrait depuis longtemps d'une douloureuse affection bronchiale; les remèdes et les soins restaient impuissants devant la ténacité du mal. La malade se traita au SIROP DE NAVETS INDIENS que prépare la Pharmacie LAPLACE, et elle est maintenant tout-à-fait guérie.

☞ Chapeaux de paille pour enfants, à très bon marché, au coin St-Louis et Royale.

IMPORTANT POUR LES VOYAGEURS.—*Billets à bon marché*.—MM. Charles A. Whitney & Co., agents, annoncent qu'ils émettront, à partir de cette date, des billets d'abonnement, bons pour cinq cents milles de parcours sur le chemin de fer de Morgan, de la Louisiane et du Texas, au prix de $15 par billet. Tout membre d'une maison de commerce, ou l'un quelconque de ses commis, pourra se servir du billet. On vend des billets au Bureau, au coin des rues Magazine et Natchez. 5

—On écrit de Genève le 3 février:

J'arrive de Fernet, 500 chasseurs d'Afrique sont arrivés dans le pays de Gex. Ils ont navigué sans chemin dans le Jura avec de la neige jusqu'au ventre des chevaux. *Pas un n'avait une carte!* Les officiers eux-mêmes ne savent ni où on les a conduits ni où ils ont passé, ils n'ont retenu que le nom d'un seul village où la route s'arrête en cul-de-sac. Allant au hasard, ils sont tombés dans la route des Rousses. Tout le reste paraît être prisonnier. Les 1,200 hommes gelés dans les marais y ont péri et sont restés pris dans la glace jusqu'aux genoux.

Les Prussiens détruisent les derrières avec leur artillerie. Au lieu de 80,000 hommes il n'en entrera que 40 à 30,000 au plus en Suisse; le reste périra dans les neiges ou est enlevé par les Prussiens et meurtra de froid et de faim avant d'avoir gagné un lieu de ravitaillement. Oh! Gambetta! à quel résultat tu conduis la France! La paix coûtera aujourd'hui le double de ce qu'elle aurait coûté après Sedan.

Adieu, je pars pour Neufchatel où mes amis sont en train d'emmagasiner l'artillerie française et d'empêcher 30,000 hommes de mourir de faim.

Tout à vous, etc.

☞ A l'enseigne de Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale, nettoyage de Panamas, sans acide. Chapeaux de saison, à bon marché.

ARMEMENTS EN RUSSIE—L'*Ami de la France* annonce que, depuis le commencement de la guerre, les armements ont été poursuivis en Russie sur une échelle considérable.

Jamais la Russie, dit-il, ne s'est trouvée à la tête d'une aussi nombreuse et puissante armée.

L'ancienne levée en masse (en russe *opoltchenié*) à laquelle on n'a recours, comme en 1812 et en 1815, que dans des cas d'invasion, vient d'être organisée d'après le système de la *landwehr* prussienne.

Elle a produit *quatre millions* d'hommes armés.

Voilà pourtant à quoi aboutissent les victoires du roi Guillaume et la politique à outrance de M. de Bismark.

Le plus triste pour nous, c'est que la France, malgré les nombreux sacrifices d'argent que va lui coûter le paiement des milliards d'indemnité, va se trouver forcée de suivre les mêmes errements et d'organiser son armée à la prussienne, si elle veut conserver en Europe un rang honorable.—(*Le Soir.*)

—On lit dans le *Rappel*:

"M. Dorian prend aujourd'hui l'intérim du ministère du commerce, pendant l'absence de M. Magnin.

"Son premier acte serait de dénoncer, provisoirement, le traité de commerce avec l'Angleterre, qui expire demain 4 février.

"On sait qu'aux termes de ce traité, conclu en 1860 pour dix ans, il était renouvelé de fait pour un an, d'année en année, tant qu'il n'était pas dénoncé.

"Or, il n'avait pas été dénoncé, à pareille époque, l'année dernière. Mais M. Dorian a pensé que, ministre provisoire, il ne pouvait pas et ne devait pas préjuger une question aussi grave et engager d'avance une année entière. Il a donc, par mesure conservatoire, dénoncé ou plutôt suspendu le traité, réservant intact le droit de l'Assemblée nationale, qui restera maîtresse ou de le continuer, ou de le dénoncer définitivement.

A la place de M. Dorian, nous aurions prolongé la durée du traité jusqu'au 4 mars.

CHRONIQUE LOCALE.

L'ORAGE DE [illegible].—Cet orage a été si violent que la gare du chemin de fer d'Orléans, rue de La Harpe, n'a pu y résister. Cette gare a été renversée et plusieurs chars ont été endommagés. Une femme a été emportée dans le bayou St Jean et se serait noyée sans le secours fort opportun de deux individus qui avaient [illegible]. Un homme, au marché St-[illegible] a été renversé et s'est fait beaucoup de mal aux jambes.

DOMMAGES CONTRE LA VILLE.—Il pourrait arriver que les revenus de la ville fussent absorbés à l'avenir, en grande partie du moins, par les procès qu'on lui fait et qu'elle perd presque toujours. [illegible]

LE NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION DES ECOLES.—Ce Bureau se compose de Michael Hahn, H. C. Dibble, Thomas Lynn, P. B. S. Pinchback, J. R. Clay, F. Joubert, C. W. Boothby, J. B. Cooper, T. Jackson, James Longstreet, E. W. Pierce, L. C. Mallard et W. H. Troy. Il est convoqué à la salle de l'Ecole Supérieure des Garçons, rue de Bourgogne, No 28, pour vendredi soir, à 7 heures.

VOL. — La résidence de M. A. Campbell, rue Rochebiave 132, a été visitée mercredi soir par un individu inconnu qui a enlevé quantité d'effets domestiques et une petite somme en monnaie courante. Le voleur s'est introduit par une fenêtre de devant et s'en est allé par la même voie sans avoir éveillé personne.

CONTINUATION DE L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE M. F. W. PERKINS. — M. W. F. Perkins, frère du défunt, dépose: Mardi, 7 mars, à 6 heures du matin, je fus appelé par Toby Brown, qui me dit d'aller immédiatement au bureau, où mon frère gisait sur le plancher. Mon Dieu! qu'est-il arrivé? lui répondis-je. — Je crains qu'il ne soit mort, ajouta Brown. Je le renvoyai immédiatement en lui recommandant de ne laisser entrer personne dans le bureau avant que je ne fusse arrivé moi-même. Je m'habillai en toute hâte et me rendis au bureau. Je trouvai Toby qui m'attendait. Nous entrâmes ensemble. Je m'approchai du corps inerte de mon frère; j'appliquai une main sur son front, qui était froid. Ses yeux étaient fixes, et je dis: il est mort et depuis plusieurs heures. Je jetai les yeux sur son gilet et je n'y vis pas le ruban attaché d'ordinaire à sa montre. Je portai la main dans son gousset et n'y trouvai pas de montre. Je remarquai ensuite que les poches de son pantalon étaient retournées. Sans m'arrêter pour faire d'autres observations, je dis à Toby que j'allais chercher le capitaine Badger, et lui recommandai de ne laisser entrer personne avant mon retour.

(Nous abrégeons cette déposition qui répète en grande partie celle de Brown et du capitaine Badger.)

En revenant au bureau, je trouvai le corps comme je l'avais laissé, et c'est alors que nous découvrîmes la blessure qui avait donné la mort. Nous trouvâmes aussi le pistolet. C'est dans ce moment que je remarquai pour la première fois l'état où se trouvait le bureau.

Question par le coroner—Avez-vous pris quelque papier appartenant au bureau?
Réponse—Non.
Q.—Avez-vous vu quelqu'un prendre une lettre du bureau avant l'arrivée du colonel Badger?
R.—Non.
Q.—Quelle raison aviez-vous pour prier le colonel d'être sur ses gardes?
R.—Je n'avais aucune raison spéciale. J'aurais dit cela à propos de qui que ce fut en pareille situation.
Q.—Vous êtes-vous trouvé avec votre frère pendant la soirée qui a précédé l'événement?
R.—Oui. Je le quittai à 9 heures et demie, au coin des rues Gravier et Carondelet.
Q.—Remarquâtes-vous en lui quelque chose d'extraordinaire?
R.—Non.
Q.—Avait-il l'habitude de rester tard au bureau, dans la soirée?
R.—Quelques fois.
Q.—Etiez-vous associé avec votre frère?
R.—Oui.
Q.—Aviez-vous éprouvé des revers en affaires?
R.—Non.
Question par un juré—Avez-vous jamais été au tir au pistolet de John, ou à son tir au lac?
R.—Non. Jamais je ne fréquente ces endroits.
Q.—L'avez-vous jamais entendu dire qu'il eût une difficulté avec quelqu'un?
R.—Non.
Q.—Avez-vous jamais su qu'il eût l'habitude de porter une arme?
R.—Non.
Q.—Avez-vous jamais appris qu'il y eût une mésintelligence dans la famille?
R.—Non.
Question par le coroner—Savez-vous si la vie de votre frère était assurée quelque part?
R.—Oui.
Q.—Dans quel bureau était-il assuré?
R.—Il était assuré dans un bureau de New-York et un bureau de St.-Louis.
Q.—Quel bureau de New-York?
R.—Le bureau de Knickerbocker.
Q.—Pour quel montant.
R.—Pour $10,000, je crois et pour $6000 au bureau de St-Louis. Tout cela en faveur de sa femme.
Q.—Avez-vous perdu quelques valeurs appartenant au bureau?
R.—Rien du tout. Nous n'avons découvert aucune perte jusqu'à présent.
Q.—Vous avez retourné le gousset où votre frère mettait sa montre?
R.—Oui.
Q.—Et vous n'avez pas retourné les poches de son pantalon?
R.—Non. Elles étaient retournées déjà.
M. H. C. Paxton, agent d'assurance pour la compagnie Knickerbocker est introduit par le coroner. Un des jurés objecte, mais le coroner persiste et l'agent est interrogé.
Question par le coroner.—Etes-vous agent de la dite compagnie?
R.—Oui.
Q.—Savez-vous si la vie de M. F. W. Perkins, était assurée à votre bureau?
R.—Oui, monsieur.
Q.—Pour combien s'était-il assuré?
R.—Pour $10,000.
Q.—A-t-il fait le dernier versement.
R.—Il a trois polices. Un payement, dû le 4 mars, ne paraît pas dans mes livres avoir été payé, mais je ne puis trouver la note. Deux polices ont été payées.
Q.—En faveur de qui sont ces polices?
R.—Je crois qu'elles sont toutes en faveur de sa femme.
Q.—A quelle époque M. Perkins a-t-il pris une assurance sur la vie?
R.—Elles ont été prises à diverses époques. Aucunes d'elles n'était très récente.

Théodore Freising prête serment et dit: J'ai 15 ans; je suis engagé dans le tir au pistolet de M. John. Je couche dans l'établissement. Je n'ai ni père ni mère.
Q.—Vous rappelez-vous d'avoir vendu lundi dernier un pistolet à quelqu'un?
R.—Un monsieur que je ne connais pas du tout, est entré de 3 à 4 heures. Il me demanda un Deringer. Je lui montrai un Deringer de Ballard. Il s'informa s'il était juste. Je lui dis qu'il était bon pour tirer de près. Il me demanda le prix et je lui dis que la paire coûtait $12. Il me dit qu'il n'en voulait qu'un. Je lui dis alors qu'il lui coûterait $7. Il me demanda si le coup partirait à chaque fois. Je lui dis d'essayer. Je mis une cartouche dans le canon et le monsieur tira dans la galerie. Nous allâmes voir ensemble l'effet du coup. Il ramassa la balle en disant qu'elle tuerait un homme du coup. Il me dit que oui, et il me demanda une balle de cartouches que je lui donnai et il sortit, sans rien me dire de plus.
Q.—Avez-vous revu ce monsieur depuis?
R.—Oui. Je l'ai revu après sa mort.
Q.—Où?
R.—Au coin des rues Camp et Delord.
Q.—Etait-il dans un cercueil?
R.—Oui, dans un cercueil métallique.
Q.—Etes-vous sûr de tout ce que vous dites?
R.—Je suis sûr de ne pas me tromper. J'ai reconnu ce monsieur à ses traits et à ses moustaches.
Q.—L'aviez-vous jamais vu auparavant?
R.—Je ne me rappelle pas l'avoir vu avant.
Questions par un juré.—Qui était avec vous et M. Perkins quand il a tiré son coup d'essai?
R.—M. John.
Q.—Est-ce vous qu'il a payé?
R.—Non—Il a payé à M. John.
Q.—Avez-vous parlé de cela à quelqu'un?
R.—Oui, mais j'ai dit peu de choses, l'officier de police me recommandant le silence.
Waldo P. Todd est entendu, sur l'invitation de M. Stone, juré, qui l'interroge.
Question par M. Stone. — Connaissez-vous M. Perkins?
R.—Oui—Il était un des visiteurs de ma maison. Un soir, dans le courant de l'été dernier, il me dit chez moi que sa vie avait été menacée. Il ne dit pas par qui, mais il ajouta qu'il était obligé d'être sur ses gardes. Je crois qu'il dit alors qu'il s'était procuré un pistolet. Je ne suis pas sûr de cela; il y a si long-temps.
Question par le Coroner.—Combien de temps à peu-près?
R.—C'était vers la fin de l'été ou en automne.
Q.—L'avez-vous revu depuis?
R.—Oh! oui, fréquemment.
Q.—Paraissait-il croire qu'il était en grand danger?
R.—Il ne revint pas sur cette affaire. Au contraire, il paraissait plein d'espoir et parlait de ses navires à vapeur.

La déposition du sergent Malone est très précise. Nous ne ferons que la résumer parce qu'elle corrobore en beaucoup de points les dépositions du capitaine Badger et de M. Smith Isard. Il dit qu'après avoir visité avec soin les lieux, en compagnie du détective Pearson, ils étaient arrivés à la conclusion qu'il n'y avait pas eu de meurtre. Il dit que Mme Perkins n'a pu reconnaître le pistolet; que l'arme a été reconnue par M. John qui lui avait décrit le monsieur avant même de le revoir mort chez Botlick et que son garçon et lui étaient complètement d'accord dans leurs dires. Le sergent Malone ajoute, chose essentielle, que c'est devant lui que la montre a été retrouvée dans une poche sous le gilet et que les papiers éparpillés dans la cour ou l'arrière-bureau avaient été mis dans cet état par lui et le détective en recherchant la montre.

M. Paxton revient de son bureau et dit au sujet des jurés: Voilà tout ce que je puis dire; ce billet n'a pas été payé, à moins que le teneur de livres ait négligé d'en inscrire le payement. C'est le billet dû le 1er mars. C'est le dernier terme dû jusqu'à présent. Je ne puis dire, quant à moi, s'il a été payé oui ou non.

La première police, délivrée le 16 juin 1868, était de $8000. On ne sait en faveur de qui. Le dernier payement a été fait le 16 décembre 1870.

La seconde police a été délivrée le 4 décembre 1868. Elle portait $5000 en faveur de Laura S. Perkins. Le dernier payement en date du 4 mars 1871.

La troisième police était du 28 janvier 1869, et portait $5000 en faveur de Samuel P. Henry. Le dernier payement, dû le 28 janvier 1871, a été fait le 28 février 1871. C'est tout ce que je sais.

M. Paxton a montré au juri un check de $66, montant dû pour le billet. Il a été payé lundi, 6 du courant.

Un commis d'assurance atteste que le billet a été payé entre 1 et 3 heures, par un commis de Perkins, qui lui remit un check de $66.

Le juri, après avoir suspendu la séance pendant une demi-heure, s'ajourna à vendredi, à 10 heures du matin.

Le nommé Donagh ayant été informé par M. Perkins, que M. Dillingham, de la douane, était avec son frère, à pouvait à l'heure où l'on dit qu'il a été acheté un pistolet, le juri entendra la déposition de ce nouveau témoin.

PAR LE TÉLÉGRAPHE

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Le traité secret entre la Prusse et la Russie.

Ce traité était ignoré de l'Angleterre.

Situation de Paris.

Les gardes nationaux refusent de se disperser.

Ils s'attroupent en armes sur les Boulevards.

Communication de Napoléon à l'Assemblée nationale.

Il proteste contre la déchéance de sa dynastie.

L'Assemblée n'a d'autre pouvoir que de faire la paix.

Napoléon demande un plébiscite.

Discussion sur le transfert du gouvernement.

Thiers et son Cabinet se prononcent pour Versailles

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 9 mars—Le *Times* publie une lettre de Madrid annonçant que le duc de Montpensier a été banni pour avoir refusé de prêter, comme officier, serment de fidélité au roi Amédée.

Le *Post* affirme qu'au moment où la guerre a éclaté, un traité secret avait été conclu entre la Russie et la Prusse. Entre autres clauses, se trouvait celle de l'intervention de la Russie et les succès des Français venaient à être menaçants pour la Pologne. Dans le cas où l'Autriche eût fait une démonstration armée, la Russie devait en faire une de son côté sur les frontières autrichiennes. Si une puissance européenne s'était coalisée avec la France, la Russie se serait coalisée avec la Prusse.

New-York, 9 mars — Dépêche au *Telegram*:

Paris, 8 mars — La ville est calme; mais il est difficile de dire si c'est un calme avant la tempête ou une marque d'impuissance de la part des révolutionnaires. Les gardes nationaux refusent de se débander; ils mettent leurs armes en faisceaux sur les boulevards et forment des attroupements séditieux. Les districts de Belleville et de Montmartre ne donnent aucun signe de rébellion.

Berlin, 9 mars — Le comte Von Bismarck est ici.

Londres, 9.—L'emprunt russe a été retiré. A la Chambre des Lords le comte Granville a nié que le gouvernement eut aucune connaissance d'un traité secret entre la Russie et la Prusse avant la guerre.

Napoléon a adressé au président de l'Assemblée française une communication protestant contre le vote par lequel ce corps a déclaré que sa dynastie était déchue du trône, comme injuste et illégal. L'Assemblée, dit-il, a été créée pour faire la paix seulement et a excédé ses pouvoirs. Le fondement du droit public est le plébiscite. Devant cela il est prêt à s'incliner, mais devant cela seul.

Les Prussiens ont évacué le département du Calvados et la rive gauche de l'Eure.

Le service postal de Rouen est retardé.

Bordeaux, 9 mars—Le comité sur le transfert recommande que le siége du gouvernement soit ultérieurement fixé à Fontainebleau, mais qu'il reste à Bordeaux jusqu'à ce que les Allemands aient quitté la France. Thiers a déclaré que le gouvernement persisterait dans sa préférence pour Versailles. La discussion a été remise à demain. Versailles sera probablement choisi.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 9 mars—CHAMBRE—Le Président a désigné, comme constituant le comité sur les élections, MM. McCrary, Stevenson, Hale, Poland, Finkelnburg, Thomas, Kerr, Potter et Arthur.

M. Harris, de la Virginie, a dit avoir voté pour Morgan et non pour Blaire. La Chambre s'est ajournée sans avoir rien fait d'important.

SÉNAT—Le Dr Newman a été réélu chapelain, sur la motion de M. Kellogg.

On a représenté un certain nombre de vieux bills, entr'autres un pour incorporer les embranchements du chemin de fer du Texas et du Pacifique sous le nom de "North Carolina Extension Railway Co." Plusieurs lignes se trouveraient consolidées en une qui irait de Newbern jusqu'au chemin du Texas et du Pacifique; un bill pour faire revivre la concession de terres en faveur du "North Louisiana and Texas R. R." qui doit relier Vicksburg au chemin du Texas au Pacifique; un bill pour incorporer la compagnie des Améliorations et de la rivière Rouge, et un bill pour faire de Shreveport un port d'entrée.

Washington, 9 mars — Il y a probabilité de beau temps pour les Etats du Golfe et du Sud sur l'Atlantique et pour vendredi.

Washington, 9 mars—SÉNAT—Voici les membres qui composent le comité des relations extérieures: Cameron, Harlan, Morton, Patterson, Schurz, Henlan et Casserly.

Comité de finance: Sherman, Président; Allocations, M. Cole; Commerce, M. Chandler; Réclamations des terres, Davis, Ferry, Sawyer, Bayard et Blair; Affaires indiennes, Harlan; Pensions, Edwards; Réclamations, Howe; Patentes, Ferry; Territoires, Nye; Chemin de fer du Pacifique, Stewart, Ramsey, Wilson, Harlan, Rice, Tenton, Scott, Kellogg, Hitchcock, Blair et Kelly; Réhabilitations politiques, Robertson, Bowman, Ames, Gilbert, Niclars, Stevenson; Levées du Mississippi, Kellogg, Trumbull, Schurz et Spencer.

Le comité des outrages du Sud, fera demain son rapport qui couvre 400 pages de matières imprimées.

Le vote qui a mis Cameron à la place de Sumner à la tête du comité des affaires étrangères a donné 26 contre 21.

NOUVELLES DIVERSES.

Louisville, 9 mars—Le bill d'intérêt conventionnel autorisant le taux de 10 pour cent a passé à la Chambre basse de la Législature et n'attend plus que la signature du gouverneur pour devenir loi.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 9 mars, midi—Coton plus ferme. Middling Uplands 7 1/2; Orléans 7 3/4.

Liverpool, 9 mars, au soir—Coton, middling uplands 7 1/2 à 7 1/4, Orléans 7 3/8 à 1/2. Vendu 14,000 balles, dont 4000 pour l'exportation et la spéculation.

Londres, 9 mars, au soir—Consols. 91 3/4. Bonds 92. Les espèces à la Banque d'Angleterre ont augmenté de $300,000.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 9 au soir—Coton, fort à la clôture. Vendu 3500 balles. Mid. 15 3/4. Farine sans changement. Whiskey 93. Porc lourd. Mais inactif.

New York, 9 mars au soir—Argent de 4 à 5. Sterling 9 3/4. Or 111 3/8. Gouvernements plus fermes, Louisiane 70 et 70 1/2. Levée 70 et 68.

New York, 9 mars, au soir—Escompte 6 1/2 à 7. 5-20 de '62 112 1/4. 10-40 109 7/8.

New-York, 9 mars — Sucre calme et ferme. Loise moins active et ferme de 44 à 55. Texas 26 à 27 1/2. Californie 25 à 25 1/2. Café en bonne demande. Rio 14 à 16. Sucre en bonne demande. Cuba 8 1/2 à 9 3/4. Mélasse en bonne demande. Nouvelle-Orléans 55 à 65. Riz ferme. Petites ventes de 8 1/4 à 9 3/4.

Savannah, 9 mars—Coton en bonne demande aux cours de la veille. Middling 14 [illegible]. Stock [illegible].

Galveston, 9 mars — Coton plus ferme. Bon ordinaire 11 1/2 à 12 1/4. Stock 46,138 balles.

Charleston, 9 mars — Coton plus ferme. Middling 15 [illegible]. Stock [illegible].

Mobile, 9 mars — Coton plus ferme. Middling 14 1/2. Stock 70,366 balles.

Chicago, 9 mars—Farine inactive et sans changement. Porc 23. Graines 12.

Cincinnati, 9 mars—Coton plus et sans changement. Porc en balles. [illegible]. Whisky 88.

Memphis, 9.—Coton plus ferme, mid. 14 à 14 3/4.

St-Louis, 9.—Farine ferme en bonne demande, superfine de choix à 6 00, extra à 20 à 7. Maïs en bonne demande à 58. Whisky 87 1/2. Porc en bonne et pas de vente. Graines calme à 18. Jambons en ceinture de 14 à 16.

Louisville, 9.—Coton un peu plus ferme. Mid. 13 1/2 à 13 3/4. Farine ferme et en bonne demande, extra de famille à 25. Poin calme et ferme. Porc à 78; graines 12 1/2, bacon 11 1/4, jambons fourrés 15. Tabac ferme et actif. Vendu 307 boucauts de 5 25 à 6 25.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Louisville, 9 mars—Parti, le John Kilgour, pour la Nouvelle-Orléans.
Temps clair et agréable.

Vicksburg, 9 mars—Descendant, les steamers Virginia et Henry Ames.
Temps clair et agréable.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 9 mars, 6 P M—Arrivée, la goëlette à trois mâts Mattie W. Atwood, en 17 jours de Boston, avec de la glace.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 8—La peste noire sévit dans le voisinage de Lille et de Douai.

La petite vérole se propage en Angleterre.

Les districts de Belleville et de Montmartre à Paris étaient tranquilles hier.

L'Assemblée se réunit à Versailles dimanche.

Bismarck doit arriver aujourd'hui à Berlin. L'Empereur y arrivera dans dix jours.

Londres, 9 mars—Odo Russell est revenu et il assistera à une séance spéciale du cabinet, demain.

Des désordres survenus dans quelques bataillons de gardes mobiles ont été apaisés sans conséquences sérieuses.

La fièvre typhoïde et la peste sévissent sur les bestiaux et les chevaux dans Paris.

Il a été décidé que l'Assemblée se réunirait à Versailles.

Havane, 7 mars. — On rapporte qu'il y a eu un combat près de Mayare, dans lequel les Espagnols ont été battus. Un capitaine, deux lieutenants et trois enseignes ont été tués.

Il y a eu récemment près de Santiago de Cuba un combat de deux heures dans lequel les Cubains ont été battus; mais ils ont emporté leurs morts et leurs blessés. Les Espagnols ont eu 8 tués.

Washington, 9 mars. — La commission mexicaine a siégé 18 mois et a prononcé sur 13 cas. Quatre ont été décidés d'après leurs mérites, et neuf ont été rejetés, comme ayant eu lieu avant la dissolution de la dernière commission.

La commission doit siéger encore un an et elle a 1972 cas encore à décider. Les intéressés dans les réclamations sont désespérés.

Bowen est encore poursuivi pour bigamie.

Washington, 8 mars—Les débats du caucus indiquent que M. Cameron succèdera à M. Sumner comme chairman du comité des affaires étrangères, et que le comité des réductions sera aboli.

SÉNAT. — M. Sumner a présenté un bill supplémentaire au bill des droits civils. Il demande qu'il ne soit pas renvoyé au comité judiciaire et menace de presser le passage final du bill avant l'ajournement.

Chambre.—Opposition de flibusterie contre tous efforts de législation additionnelle.

Un bill a été présenté pour rappeler le droit sur le charbon et le sel, et la Chambre, à ce sujet, s'est formée en comité général. Cela indique une séance prolongée.

Le Sénat s'est ajourné pour le caucus.

St. Louis, 9—Un terrible ouragan a visité St. Louis hier soir.

Les gares des chemins de fer ont été démolies et presque toutes les grues et tous autres instruments pour la construction du pont sur le Mississippi ont été détruits.

Une machine à vapeur de 30 tonneaux avec un train de chars a été emportée à 60 pieds au loin dans un marais. Un autre train de 12 chars chargés de grains, a été emporté loin de la voie.

Sept personnes ont été tuées et 20 sérieusement blessées. Cette nouvelle est positive.

Il y a à peine un arbre ou une bâtisse qui reste debout dans la ligne suivie par l'orage. Les bateaux à vapeur sur le côté Est du fleuve ont beaucoup souffert.

New-York, 9, midi—Farine inactive sans changement. Coton ferme, Mid. Uplands 14 3/4. Orléans 15 1/4. Vendu 3,000 balles.

New-York, 9, midi—Or, fort à 111 3/8. Argent 4.

Passe Sud-Ouest, 9, midi—Pas d'arrivages. Partis, nombre de navires, de bricks et de goëlettes.

☞ AVIS AUX MÈRES.—Chapeaux pour enfants, en paille, laine, de 25 cents à $5, au coin St-Louis et Royale.

UNE PROFESSION DE FOI.

M. Marc Dufraisse, membre de l'Assemblée nationale, est un des hommes dont le nom fait autorité dans la démocratie française. C'est pourquoi nous publions le fragment suivant de la circulaire qu'il avait adressée aux électeurs:

Je suis républicain.

Mais je tiens à m'expliquer nettement sur le caractère de la république que je veux.

C'est une république constitutionnelle, étroitement réglée par les lois. Car l'existence, même éphémère d'une république révolutionnaire serait, selon moi, un immense danger pour l'avenir de celle dont les institutions normales sont des longtemps arrêtées dans mon esprit.

Je voudrais une Constitution qui se rapprochât le plus possible des lois fondamentales de deux républiques qui surent se conserver et qui vivront, les Etats-Unis et la Confédération suisse.

En un mot, mes chers concitoyens, je ne veux pas de démocratie absolue, révolutionnaire, mais une république pondérée.

Je n'ai jamais cru, je crois moins que jamais aujourd'hui, après la triste expérience que nous venons de faire sous l'empire, au rachat d'un peuple par le procédé de la dictature. La violence n'est ni rédemptrice ni constituante.

A ceux qui veulent la guerre à outrance, je dois dire en toute franchise, afin de ne surprendre le suffrage de personne, que j'opinerais pour la paix, si la résistance me paraissait devoir être désormais impuissante, et si l'honneur du pays ne commandait pas absolument de continuer la lutte, quoi qu'il doive advenir de la génération présente.

—On lit dans le *Sémaphore de Marseille*: On assure que des troubles ayant eu lieu dans la province de Constantine, la frégate cuirassée la *Provence* a quitté Alger, en emportant des troupes à Bône.

D'antre part, nous lisons dans la *Gazette du Midi* du 5:

"Alger, le 3 février, 6 h. m.

"Souk-Abras (province de Constantine) attaqué le 26 et les jours suivants, a été débloqué par une colonne, arrivée le 28.

"Plus de 50 fermes ont été pillées ou brûlées, 12 cadavres ont été relevés dans la banlieue."

M. Henri Barckhausen est nommé préfet de la Gironde, en remplacement de M. Allain-Targé, dont la démission est acceptée.

Décédé hier, à 4 heures P. M. Veuve C. HACKER, (née Baldwin) âgée de 81 ans. Les amis et connaissances de ses gendres, V. Gerodias et M. Winthe sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 1/2 heures P. M. Le convoi partira de la maison mortuaire, coin Galvez et Hôpital.

Décédé jeudi, 9 du courant à 6 heures 30 minutes du soir, JULES COTTE, natif de cette ville, âgé de trente-cinq ans, 5 mois et 18 jours. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, vendredi, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi funèbre partira de la résidence de son frère A. Cotte, No [illegible] rue des Remparts, encoignure Félicité. Les parents et amis sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'y assister.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré LUNDI, 13 mars à 8 heures précises du matin, à l'Eglise de St. Augustin, pour le repos de l'âme de feu LOUIS P. DELLANDE décédé le 1 mars 1871. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister. De la part de sa veuve.

Bureaux de la Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance de la Vie en Louisiane,

No. 120 de la rue Carondelet,

Nlle-Orléans, 9 mars 1871.

Les membres de cette Société sont informés de la mort de GEO. HOFFMAN, décédé à la Nlle-Orléans, le 27 novembre 1870; de SELIM MAGNER, décédé, à la Nlle-Orléans, le 12 décembre 1870. Ils sont requis, sans autre avis, de venir payer, aux bureaux de la Société, No. 120 de la rue Carondelet, une piastre et vingt-cinq cents pour chacun de ces décès, dans les trente jours qui suivront cette annonce.

8 mars au 12 — R. W. YOUNG, Secrétaire.

Association des Enfants de Marie.

L'ASSEMBLÉE mensuelle de la société aura lieu au Presbytère de l'église St. Augustin, DIMANCHE prochain, 12 du courant, à midi précis; la plus grande ponctualité est requise.

NATTES INDIENNES Véritables.

Le soussigné ayant fait des achats considérables à la VENTE A L'ENCAN de la cargaison de la barque

LAWRENCE,

Composée d'un assortiment complet des

Meilleures Nattes
De Canton,

Aux Prix les plus réduits.

Désireux d'écouler promptement ces marchandises, nous les céderons à

A une très légère augmentation sur le prix d'achat.

D. H. HOLMES

155 RUE CANAL 155
—ET—
32 RUE BOURBON 32

Nouveau Magasin.

AU BON MARCHÉ!

HYPOLITE MENGELLE, ex-associé de la maison J. O. Mermel, vient d'ouvrir un magasin de Chapeaux, de Lingerie et d'Articles de Fantaisie. Ces articles sont vendus au bon marché, que les dames feront bien, avant de faire leurs emplettes, de visiter la No 29, rue du Camp, près la rue du Canal.

Perdu.

UN billet de cinq cents piastres tiré par R. H. & E. Lehmann à l'ordre de Manuel Guerrier, payable le sept juin 1871. Le public est notifié de ne pas négocier le dit billet. [illegible]

MANUEL GUERRIER.

PERDU OU ÉGARÉ.

HIER, dans la matinée, et dans une des rues du Premier District, une [illegible] billet de $300, souscrit par Augustin Rosa à mon propre ordre, daté du 15 septembre 1870, et renouvelé jusqu'au 15 septembre 1871—Paraphé "Ne Varietur" par Ost. de Armas, notaire public. Une récompense convenable sera donnée à la personne qui rapportera le billet à la soussignée, et le public est prévenu de ne pas le négocier, attendu que le paiement en a été arrêté auprès du tireur.

AUGUSTINE GOLLARD.

Restaurant à vendre.

MONSIEUR P. AUGOUSTE désire à vendre le Restaurant-Café (avec un billard) connu sous le nom de "Orleans Exchange" (Mandeville) à des conditions très libérales.

Ce restaurant se trouve en face du warf et possède une belle clientèle.

S'adresser au restaurant Victor, 182, rue du Canal.

Avis spécial.

☞ Aux expéditeurs de fret pour la Rivière-Rouge.—Les bateaux à vapeur de la Compagnie de Paquebots de la Rivière-Rouge, nommés dans mon avis antérieur, ARBORENT maintenant des couleurs pour que le bateau à vapeur JOHN T. MOORE.

JESSE K. BELL.
Président de la Compagnie de Paquebots de la Rivière-Rouge.

Société d'Assistance et d'Assurance Mutuelle.

AVIS D'ASSESSEMENT.

LES Membres de la Classe B de la Société d'Assistance et d'Assurance Mutuelle sont prévenus que l'assessment No 3, causé par la mort de G. L. Rando, est dû et doit être payé, aux bureaux de la Compagnie, No 119 de la rue Gravier, dans les trente jours qui suivront cette date.

JAMES S. GUTHRIE, Secrétaire.

On Demande

DES OUVRIÈRES sachant faire les CHEMISES D'HOMMES.—Bons salaires,

Chez E. ROUILLON,
128, rue Commune.

Demande d'Emploi.

UN jeune homme, Français, connaissant la tenue des livres ainsi que le commerce de la grocerie en gros et en détail, désire trouver un emploi.

S'adresser, par lettre au Bureau de l'Abeille, à J. P. H.

Demande.

UNE bonne cuisinière (de couleur) trouvera à s'employer en s'adressant immédiatement au No 7 de la rue Rampart, près Canal. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

On demande de bons gages.

AVIS.

M. JOSEPH HAMILTON, JR., est prié de passer chez M. V. E. Sarrazin, No [illegible] rue de Chartres, coin Conti, pour une affaire particulière qui le concerne.

C. P. HOLLE & CO.,
Négociants Commissionnaires
ET EXPÉDITEURS,
—ET—
Marchands de Produits de l'Ouest, Vins et Liqueurs.

Agents pour la vente de [illegible]

Lager Beer de Cincinnati.

91 Rue des Magasins 91

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(Au-dessus de la Vieille-Levée.)

W. J. ARMSTRONG, Directeur.

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à égrener, moulins à scie, &c.

Bouilloires de toutes espèces, citernes et fondées en fer, [illegible]

SPENCER FIELD, Jr. WALTER O BELL

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de

CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS

Bois de Frêne, Chêne et Pin. Ils approvisionnent promptement et aux plus bas prix du marché, les steamers, les bateaux à vapeur, les presses à coton, les fabriques et les familles. Bureau principal, au No 147 de la rue du Camp, coin Gérod. Succursale, No. 341 de la rue des Magasins, près Pourtales.

J. M. LAFFERRANDERIE,
Successeur de C. MARCHAL & CO.
BOULANGER,

186, rue Dryades, ci-devant Philippe.

BISCUITS Soda, Biscuits à la Crème, Biscuits au Beurre, Biscuits Pic-Nic, Biscuits au Sucre, Lemon Snaps, Ginger Nuts, Ginger Cakes, Biscuits pour les Cafés, Biscuits de bord, Biscuits pour [illegible].

$200,000.

Grande vente de Marchandises Sèches de Saison,

A BON MARCHÉ AUX PRIX COUTANTS,

—CHEZ—

PEPIN & TURCOTTE

136 RUE DU CANAL 136

Maison Blanche, Encoignure Baronne.

$200,000

—DE—

Marchandises sèches de printemps et d'été devant être vendues d'ici à 60 jours, pour cause de dissolution de société.

NOUS offrirons, à partir de LUNDI, 6 mars, tout notre stock de marchandises sèches à un grand escompte. Les personnes qui désirent faire de bons marchés feront bien de profiter de l'occasion. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS,
AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des

TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Stores à rideaux, Articles de Tapisserie, Nappes, Couvertures de Tables, Cris, Tapisseries de [illegible].

Huile de Charbon, de Livingston,

En barriques de cinq gallons et en barils, raffiné par LIVINGSTON BROTHERS.

Changement de jours de départ.

Chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, et steamers de Morgan.

A DATER de DIMANCHE, 12 du courant, les MARDIS, les JEUDIS, les SAMEDIS et les DIMANCHES. [illegible]

Avis aux Presses à coton.

A PARTIR de cette date, nous ne paierons ni charroi ni autres frais [illegible]

Aux Souscripteurs
AU
FONDS PATRIOTIQUE FRANÇAIS.

Nlle-Orléans, 5 mars 1871.

La guerre étant terminée, par la ratification des préliminaires de paix, le bureau, chargé de centraliser les souscriptions au fonds patriotique français, désirant se mettre en mesure de terminer sa mission et de rendre ses comptes, invite toutes les personnes de la ville et de la campagne qui ont des listes de souscription à bien vouloir les renvoyer au président avec les sommes qu'elles ont reçues. Il prie également les comités des différentes localités de verser au bureau le montant qui est destiné à être versé au fonds patriotique, de manière à terminer la remise des sommes dues.

Le bureau fait appel aux souscripteurs au fonds national pour qu'ils veuillent bien verser entre les mains du trésorier, dans un délai aussi rapproché que possible, leurs cotisations arriérées jusques et y compris le mois de février, mois avec lequel doit prendre fin cette souscription organisée pour toute la durée de la guerre.

Enfin, le bureau saisit cette occasion pour faire un dernier et pressant appel à toutes les personnes sympathiques à la France en faveur des milliers de malheureux que la guerre a privés de toutes ressources et qui souffrent cruellement de la misère. Le bureau recevra avec reconnaissance toutes les sommes qui lui seront adressées pour grossir le fonds patriotique français de la Louisiane.

ALBIN ROCHEREAU, Président.
JOSEPH GIROD, FELIX LIMET, Vice Présidents.
ERNEST MERILH, Trésorier.
Dr J. TOUATRE, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire,

CONTRE L'INCENDIE.

Capital $5,000,000 en or.

AYANT reçu d'Angleterre des instructions qui étendent de beaucoup les limites prescrites à cette Agence, je suis prêt à assurer, contre l'incendie, aux taux les plus bas, toute espèce de marchandises, les articles de ménage et les bâtisses. La réduction (moins) habituelle sera accordée aux assurés.

Directeurs à la Nlle-Orléans. MM. J. F. SCHRODER, S. HAYWARD, C. H. SLOCOMB.
R. G. MUSGROVE, Agent général,
Bureaux, No. 62 de la rue Baronne.

Arrivés incessamment par le steamer FRANÇOIS I. de Bordeaux.

500 Barriques VIN ROUGE, Castelnau.

EN MAGASIN.

[illegible] barriques VIN ROUGE, Bergasse.
[illegible] Montguillard
[illegible] Montferrand supérieur.
[illegible] barils VIN BLANC, Entre Deux Mers.
[illegible] quarts PORT, Anchor Brand supérieur.
[illegible] quarts de Paul Emile Thomas.
[illegible] quarts de Lavaure & Rabecoquard Cadix.
[illegible] PORT, Lavaure & Rabecoquard Cadix.
[illegible] SHERRY, Lavaure & Rabecoquard Cadix.
[illegible] bouteilles SHERRY, Lavaure & Rabecoquard Cadix.
[illegible] quarts SHERRY, Paul Emile Thomas.
[illegible] caisses VERMOUTH Nailly Prat.
[illegible] HUILE Olive Flaguet Supérieure.
[illegible] caisses HUILE Olive Vierge Extra.
[illegible] caisses SAVON de Marseille.
[illegible] caisses EAU FLEUR D'ORANGER.
[illegible] caisses VIN ROUGE, St Loubès.
[illegible] caisses VIN BLANC, Château Blaynac.

BLANCHIN & GIRAUD.
48, Vieille Levée.

Viande en Grenier, &c.

200,000 livres Epaules sèches salées.
[illegible] livres Plats-Côtés séchées, &c. de [illegible]
[illegible] de Plats-Côtés de ribbed, de [illegible]
[illegible] Plats-Côtés ribbed, de [illegible]
[illegible] barils Whisky Kentucky.
[illegible] barils Mélasse.
[illegible] barils porc mess et rump.

A vendre par J. S. VANHORN & CO.
No 95 de la rue Poydras.

Avis.

Par acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, Mr. EMILE D. LEVY est chargé de mes procurations.

LÉON GODCHAUX.

A. COUTIN,
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR,
Au No 30 de la rue des Magasins,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Spécialité de Vins, Eaux-de-vie et Liqueurs de choix.

De Travail Continuellement et de Bons Gages.

CENT FEMMES ET ENFANTS trouveront constamment du travail et gagneront de bons gages à la fabrique de tabacs de Flatow, No 28 de la rue Peters, entre la Nouvelle Levée. [illegible]

Avis est donné au public,

QUE le Chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, émettra, à partir d'aujourd'hui, des billets dits de commutation, bons pour 500 milles, à raison de quinze piastres le billet. [illegible]

On en vend aux bureaux de
CHAS A. WHITNEY & CO, Agents,
Au coin des rues Magazine et Natchez.

F. Curet,

754 et 756 Broadway, New York.

A l'honneur d'informer les voyageurs de la Nouvelle-Orléans qu'il a fixé ses prix comme suit: $2 par jour. Cet hôtel est situé dans la meilleure partie de la ville et chacun sait combien les chambres et la nourriture sont soignées.

CORDAGE.

1000 rouleaux CORDE DE MANILLE, de grosseurs, pour charrues, bateaux à vapeur, etc.
[illegible] rouleaux CORDE de la Nouvelle-Zélande, de grosseurs assorties.

A vendre par W. M. ABBATT,
Agent pour la vente du Star Bagging.
No [illegible] de la rue des Magasins.

TABAC.

150 caisses TABAC EN FEUILLE, pour y être, à vendre, en gros ou en détail. [illegible]

J. F. GASPARD
A l'angle des rues Royale et St. Ferdinand
No 226 Troisième District.

Appareil pour la fabrication de Vermicelle, Macaroni, &c

—A VENDRE—

UN appareil des plus complets, pouvant fabriquer 150 caisses par jour de vermicelle, macaroni, et autres pâtes alimentaires, avec pétrin mécanique, Marple Presses, ventilateur, portemoulage, chaise, etc. [illegible]

A. G. TRÉMOULET.
23, Vieille Levée.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

157 CANAL 157

(*Incorporée le 15 mars 1855*)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er vice-président.
THOS ALLEN CLARKE, 2d vice-président.
CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président.
SAM. JONES, Jr., trésorier.

—Directeurs—

Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thos. A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Charles J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêt de 6 p. 100 sur les dépôts.

SUMMERS & BRANNINS,
Rue Carondelet, No. 47, Nouvelle-Orléans

Brannins, Summers & Co.,
Louisville, Ky.

NOUS sommes prêts à faire des avances sur consignations de SUCRE et de CAFÉ à notre maison de Louisville.

SUMMERS & BRANNINS,
No 47 de la rue Carondelet.

Annonce.

TRAITEMENT pratique des hernies, chez les deux sexes, et guérison, par voie de succès, de cette affligeante et grave infirmité. [illegible]

Pour les consultations et les conditions, s'adresser au bureau du Dr. J. B. Maillé, tous les jours, de 10 heures à midi, les dimanches exceptés, rue du Bassin, entre Bienville et Conti, Maison Robinson.

Moulins à Sucre, de Niles

LE soussigné qui acheté l'Etablissement de Niles, avec tous ses Modèles, Patrons et Plans de

Moulins à Sucre, Machines, &c.,

est le seul, en ce moment, entre leurs moulins, ceux qui sont et leurs connus en Sud sous le nom de Moulins de Niles. [illegible]

BLYMYER, NORTON & Co.,
Cincinnati, Ohio.

ou à WM. CLOUGH, ingénieur résident, aux bureaux de Thos. E. Bodley, agent général, No 3 de la rue Perdido, Nlle-Orléans.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,
16 RUE ROYALE 16

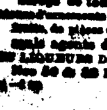

A toujours en Magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos [illegible]

MILLER & DIELMANN,
CONFISEURS EN GROS.

Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes.

Importateurs d'oranges, de citrons, de fruits, de noix [illegible]

seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,

Au No 30 et 32 Nlle-Levée.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
[illegible], rue Vieille-Levée, [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ON Y FABRIQUE CONTINUELLEMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candy à la chinoise,
Toute espèce de candis aromatisés,
Candis Star,
Candi amer (Horehound),
Candi Candi,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

Toute espèce de GATEAUX
ornés et simples.
GATEAUX DE MARIAGE
faits sur commande dans le plus court délai.

On importe toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que

Boîtes de fantaisie,
Papillotes de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de roses,
Figures de tous genres,
Cornets d'abondance,
Noix de fantaisie,
Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works:

ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS,
TORPEDOES.

Prize Boxes.

BON TON, SANTA CLAUS,
NOVELTIES,
CASH PRIZE BOX, SHOO FLY,
LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par

NORMAN & REISS,
Seuls Agents.
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Marchandises Nouvelles de Printemps.

Geo. McGIBBON & Co

141 CANAL 141

Coin Bourbon.

Font, en ce moment, l'ouverture d'une partie de leurs Marchandises de Printemps qu'ils exposeront

LUNDI, 20 du courant.

Ils recevront également dans le courant de la semaine, par mer et par express, un nouvel envoi qu'ils offriront à très bas prix.

Ils invitent respectueusement les dames à venir examiner les articles et s'assurer des prix.

Le nouveau stock se compose en partie de:

Grenadines à dessins et unies,
Mozambiques et Popelines,
Mohairs unis et à raies,
Alpaca à dessins et en couleur,
Grenadines riches,
Grenadines soie, unies et à dessins, riches—toutes les variétés
Piqués blancs, à dessins et à raies,
Garnitures en piqué, assorties.

—Egalement—

Un grand assortiment de
BATISTES IMPRIMÉES.

Une Nouvelle Réduction

Dans leur Stock d'Hiver qu'ils vendront sans égard aux prix coûtants.

Ils appellent sur ce stock l'attention toute particulière des marchands de la campagne qui trouveront leur intérêt à y choisir ce dont ils ont besoin.

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

21 ET 23 RUE DU CANAL 21 ET 23
Et Nos 313, 315 et 317, rue de la Vieille-Levée.

MARCHANDISES CONFECTIONNÉES,
LINGE DE DESSOUS,
CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau, le DERBY, remarquable par son élégance et qui sera certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.

Prêt d'Argent,

A DES CONDITIONS TRÈS LIBÉRALES

Au No 128 rue Royale.

Entre Toulouse et St-Pierre.

Checks,

PAR la banque Germania Nationale, la banque Hibernia et d'autres banques de la Nouvelle-Orléans, à vendre par

BARNETT, SEYMOUR & Co.,
Au No. 40 de la rue du Camp.

MULLS SUISSES

En magasin et attendus,

A vendre par
J. G. LINGHAM & CO.,
Au No 7 de la rue Carondelet.

Robt. E. Lee's Cheap Hat Store.

Corner Royal & St Louis.

HATS at 25 cts, 50 cts, 75 cts
Extra qualities from $1 up to $5.
SILK HATS $5 to made to order.

Ouate de Coton et Ouate.

LE soussigné prendront des commandes de OUATE DE COTON ET OUATE fabriquées à l'Amite-Mills, Lne., par M. A. Tarleton et se feront promptement la livraison. On peut en voir des échantillons à leurs bureaux, No 16 de la rue Carondelet.

CAMPBELL & STRONG.
Nlle-Orléans, 12 janvier 1871.

Changement de domicile.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis qu'il a transféré son domicile au No 23, rue de la Douane.

F. POUJOL.

Olives, Vin Rouge,
Muscat, Vinaigre.

En débarquement du navire MERCHANT.

60 Caisses OLIVES Verdales très fraîches;
[illegible] caisses VIN Rouge pour famille;
[illegible] véritable MUSCAT de Frontignan;
[illegible] VINAIGRE;

A vendre par J. PLAISENT,
No 8, rue St Louis.

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Carrés en pains, coupés et broyés. [illegible]

A. THOMSON & CO.

SIROP—"Golden Syrup," de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City. [illegible]

A. THOMSON & CO.,
No 43 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et Jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Toute espèce de qualités de Sucres Louisianais.

A. THOMSON & CO.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

A. THOMSON & CO.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 MARS—CLASSE No 56.

26	68	21	47	5	33	30	73	72	29	2	56

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les bureaux de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co.,
Contracteurs.

Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 9 mars 1871.

H. PERALTA,
[illegible] Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

ÉDUCATION.

L'INSTITUT DE ST. JOSEPH, situé rue Ste. Anne, No 227, reçoit les élèves, externes, et est à [illegible]. Le directeur espère que les familles chrétiennes encourageront cet établissement.

J. A. LEFEBVRE.

Avis aux bons Fumeurs.

—GRAND CHOIX DE—

CIGARES

De l'importation directe de la Havane,

Comprenant les meilleures marques—Telles que

Carolina, Aceptacion et Figaro et Intimidad. Henry Clay, Brevas, Londres, Londres de Corte, Regalia Caballeros, Conchas et Trabucos; Havane, Cigares de 1re, 2me et 3me qualité. AUX FABRICANTS DE CIGARES Un lot d'excellent Tabac de Vuelta de Mexique. Je tiens constamment un grand choix de cigares et à vendre par

C. J. LEVEQUE,
46 Rue Vieille-Levée 46
Ancienne maison J. M. Caballero.

McINTYRE & APPLEGATE,
PLOMBIERS,

Au No 169, de la rue Poydras, Nlle-Orléans Louisiane.

Marchands, en gros et en détail, d'articles à Plomberie, Pompes en fer et en cuivre, Fontaines de Cuisine, &c.

COUPEURS de Souches de Cannes.

BREVET D'ALLEN,

(Allen's Patent Improved Sugar Cane Stubble Shavers.)

Améliorations faites en 1870.

NOUS avons en entrepôt un stock de ces excellentes machines qui sont présentement garanties.

HERR & OWEN.
No 78, rue Carondelet.

J. H. JENSEN,

—Agent pour la vente du—

Superphosphate de Chaux,

DE RHODES,

Guano Ammon, du South Sea, soluble,

—ET—

Guano Orchilla,

DE RHODES,

Les meilleurs engrais qu'offre le commerce,

FACTEUR DE COTON ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

BUREAUX—No 78 de la rue Carondelet.

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Guano Company) [illegible]

Les demandes d'achat, on personne ou par lettre, peuvent être adressées au Bureau de la Compagnie, [illegible]

B. D. GUILLETT.

75 rue de l'Union, 2me étage, Nlle Orléans.

Fabrique d'Engrais et Laboratoire
DE
STERN.

POUR économiser la main d'œuvre et avoir de récoltes abondantes,

Employez

LES CÉLÈBRES ENGRAIS,

Le Superphosphate de noir animal
ou
Le noir animal pulvérisé de
STERN.

Fabriqués par LOUIS STERN & BROS, à la Nouvelle-Orléans (Louisiane).

Fabrique dans la rue des François, près le Canal Marigny.

Bureau, No 16 de la rue de Chartres.

☞ Fournira constamment du noir animal de tous les degrés, de l'acide sulphurique et de huile de pieds de bœuf.

L'ENGRAIS,

Celui qui coûte le moins et qui est le meilleur.

Avis aux Planteurs Sucriers et Cotonniers.

[illegible] Prix $35 le Tonneau.

[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A VENDRE,

Cinq lots de terre de même que les bâtisses et améliorations situés à Gretna [illegible]

A. MOULA.
185, Vieille Levée.

A Vendre

POUR cause de maladie, un CAFÉ avec Billard, Tableaux et tout ce qui se trouve dans l'établissement, lequel a une belle clientèle. Le café est situé rue d'Orléans, No. 180, entre Marais et Villeré, près du marché Tremé. S'adresser sur les lieux.

Maison à louer

121 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourbon—Au mois ou à bail. S'adresser à

HENRY CHIAPELLA,
Avocat,
4 Orléans Court.

A vendre,

UN SALON DE COIFFURE et Magasin de Variétés situés au No 182 rue Douane, entre Marais et Tremé, pour cause de maladie du propriétaire.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Vendre,

Pour cause de départ,

Une GROCERIE située dans le centre du Deuxième District [illegible]

S'adresser au bureau de FAMILLE.

AVIS.

Mme. Vve. G. SAUSSAYE,

62 Rue Royale 62

Entre Conti et Bienville.

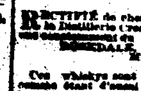

Informe ses amis et le public en général qu'elle vient d'ouvrir un magasin de Chaussures pour dames et enfants. Chaussures faites sur commande.

AD. RINCK,

Peintre de Portraits,

67 . . . Rue Royale . . . 67

WHISKY. WHISKY.

RECTIFIÉ de choix, de l'Ouest, provenant de la Distillerie Crescent City. [illegible]

MAGENTA,
WHITE WHEAT.

Ces whiskys sont positivement garantis bon état qu'aucun [illegible]

FAIRCHILD & BINGHAM,
Aux Nos 30 et 32 de la rue des Magasins.

C. MEHLE & CO.

CHAS. MEHLE, B. C. STEINBECK et J. DONALDSON,

Négociants Commissionnaires POUR LA VENTE DE BESTIAUX.

[illegible] Stock Landing, Nlle-Orléans.

VOICI le moment où les planteurs, les négociants, [illegible]

GAZAUX & VERGNOLE,

VIEILLE-LEVÉE,

MAISON FONDÉE EN 1832.

IMPORTATION DIRECTE.

VINS rouge et blanc, Absinthe, Huile, [illegible]

JULIUS LOEFFLER,
DOREUR ET MARCHAND

d'Encadrements de glaces,

136 RUE DE CHARTRES 136

entre les rues St-Louis et Toulouse.

SUCRE ET MELASSE.

Willoz & Rostand,

[illegible]